

INTERPELLATION

Auteur Gaël Bourgeois, AdG/LA, Serge Fellay, AdG/LA, et Julien Délèze, AdG/LA
Objet Télématique – Polycom et réseau d'alarme
Date 15.11.2018
Numéro 4.0354

Voilà quelques années, le canton du Valais a investi de manière importante dans le réseau Polycom. Dès lors, le Conseil d'Etat peut-il nous informer sur la manière dont il conçoit l'avenir de ce réseau et sa durée de vie estimée ?

Par ailleurs, le canton ayant, à raison, rendu ce système obligatoire (notamment pour les états-majors et les corps de sapeurs-pompiers) les coûts prévus pour la maintenance du réseau seront-ils toujours à charge du canton (sachant que les radios sont à charge, en partie déjà, des communes)?

Conclusion

Pour le réseau d'alarme des corps de sapeurs-pompiers, un nouveau système est-il actuellement à l'étude? Si oui, lequel semblerait aujourd'hui avoir les faveurs de la cote?

Enfin, les systèmes ayant des installations déjà existantes (p. e. Swissphone) seront-ils avantagés, afin d'éviter la mise en place de nouvelles antennes à travers le canton?